

# NUAGES

La maison d'Édition Reliefs que l'on aime tant sort son Reliefs #22 consacré aux Nuages au sommaire duquel : un manifeste pour un droit des nuages par Mathieu Simonet ; un "arrÊt sur Nuages" avec Anouchka Vasak ; un dÉcryptage des nuages, mÉdiateurs du climat, par Olivier Boucher et Marie Doutriaux-Boucher ; une Guerre et paix dans les nuÉes, par Marine de Guglielmo Weber, et le rÉcit de tous ces oiseaux qui ont, sans exception, gardÉ les gÉnes de la migration, par Maxime Zucca. Reliefs #22 NUAGES, novembre 2025.

Titre  
Reliefs #22

NUAGES

Éditeur  
Reliefs Éditions

Coll.  
Nuages

ISBN  
978-2-38036-257-2

Pages  
184

Sortie  
novembre 2025

COLLECTIF

TRIBUNE

Pour un droit des nuages  
Mathieu Simonet, ancien avocat et Écrivain

À

É une Époque où nous nous sommes habitués à débattre sur des sujets clivants, avec conviction et sur des temps relativement courts (de quelques secondes à une centaine de minutes, par exemple en publiant un commentaire sur les

réseaux sociaux ou en participant à un débat), serait-il possible de renverser ce triptyque du clash, de la certitude et de la rapidité par trois nouvelles boussoles : la douceur, le doute et la lenteur ? Au lieu d'attirer l'attention par une forme de violence, on la capterait par de la poésie. Plutôt qu'être entendu, on apprendrait à écouter. Et enfin, il y aurait un temps pour débattre et un autre pour prendre position. Ce changement de paradigme est-il une utopie ? Peut-il produire des effets efficaces ? En tant qu'ancien avocat, convaincu de l'utilité du principe du contradictoire, je le crois. C'est d'ailleurs ce que je souhaite démontrer avec la "Journée internationale des nuages", qui est une action politico-politique. Chaque 29 mars, tout le monde est invité à s'allonger sur l'herbe, à regarder les nuages et à écrire ce qu'il voit. Plus de 5 000 personnes sur cinq continents ont déjà participé à cette "participation poétique". J'ai posé pour principe que cela nous donne une légitimité pour réfléchir collectivement à un droit des nuages, c'est-à-dire à un encadrement ou à une interdiction de l'"ensemencement des nuages" (technique qui vise à accélérer le processus de pluie en utilisant par exemple de l'iodure d'argent).

Cette réflexion soulève des questions épineuses. Certes, il pourrait y avoir un avantage à ensemercer les nuages pour lutter contre la sécheresse ou la grêle, mais ces techniques sont-elles efficaces ? Peuvent-elles créer un conflit géopolitique ? Les produits utilisés sont-ils dangereux ? Influencer les nuages a-t-il un impact négatif sur le climat ? Il serait illusoire de penser que ces questions appellent des réponses simples. Compte tenu de la rareté des études sur le sujet et de l'impossibilité de comparer deux nuages, nous devons composer avec le doute. Par ailleurs, nous devons comprendre que le droit des nuages est vierge. Il reste donc à inventer. Certes, une convention de l'ONU de 1978 interdit d'ensemencer les nuages pour en faire une arme de guerre, mais elle n'a toujours pas été ratifiée par la France. Par ailleurs, il n'existe aucune restriction dans un contexte civil : chacun est libre de poser sur son terrain un "générateur au sol" pour que de l'iodure d'argent s'évapore dans les airs. A minima, cette technique de l'ensemencement devrait faire l'objet de trois règles : premièrement, toute tentative de maîtrise des nuages devrait être conditionnée à une autorisation préalable fondée sur des raisons légitimes ; deuxièmement, elle devrait être associée à des études d'impacts, transmises gratuitement à la communauté scientifique ; troisièmement, la fréquence des ensemencements et la quantité des produits utilisés devraient être limités, conformément au principe de précaution qui a valeur constitutionnelle.

En parallèle de ces règles d'utilisation, il est important de penser à la protection des nuages. On peut par exemple militer pour qu'ils entrent au patrimoine mondial de l'UNESCO. On pourrait aussi s'inspirer des initiatives qui visent à donner une "personnalité juridique" aux fleuves, et accorder cette émancipation aux nuages, qui pourraient ainsi être partie à un procès. D'objets, ils deviendraient donc des sujets de droit. Bien sûr, cela poserait des questions techniques, par exemple : qui pourrait parler au nom d'un fleuve ou d'un nuage ? Selon moi, il conviendrait d'instituer l'équivalent du parquet (le "ministère public"), qui peut s'exprimer dans un procès au nom de la société. Sur le même modèle, il serait précieux d'inventer un "ministère naturel" capable de parler au nom de la nature.

À

## SOMMAIRE

Arrêt sur Nuages, par Anouchka Vasak, maîtresse de conférences en littérature française - Accessoires du divin dans les anciennes représentations, les nuages ont commencé à évoluer leur nature physique avec la peinture hollandaise, puis les artistes des Lumières leur ont donné un visage naturaliste, mi-poétique mi-réaliste, avant que leur invention - c'est-à-dire leur classification, toujours en vigueur - au tournant du XIXe siècle ne confère à leurs formes floues et

changeantes une réalité scientifique que l'art et notre regard transcendent toujours.

Les nuages, médiateurs du climat, par Olivier Boucher et Marie Doutriaux-Boucher, climatologues - Au-dessus de nos têtes, les formations nuageuses ne nous dispensent pas seulement la pluie, la grêle, la neige ou des lumières, des couleurs et des températures changeantes, elles régulent les flux d'énergie entre le sol, l'atmosphère et l'espace. Nous découvrons aujourd'hui que leurs transformations accélèrent et renforcent - après avoir ralenti ou masqué - le changement climatique, alimenté par nos émissions de gaz à effet de serre et de particules.

Guerre et paix dans les nuages, par Marine de Guglielmo Weber, chercheuse en environnement, énergie et matières stratégiques - Quand les croyances ont cessé d'implorer le ciel pour en faire tomber la pluie, la science et la technologie ont pris le relais pour influencer sur la météorologie, et ont été détournées au XXe siècle par les militaires, qui ont vu un opérationnel dans l'ensemencement des nuages. Maintenant que de nombreux pays le pratiquent de façon routinière pour des objectifs agricoles, hydrologiques, voire olympiques, s'ouvre un champ géostratégique avec l'exploitation des "ressources en eau atmosphérique", nouvelle appellation des nuages.

Tous les oiseaux ont les gènes de la migration, entretien avec Maxime Zucca, ornithologue - Depuis la fin de la dernière glaciation, qu'ils partent seuls, en groupes ou en familles, qu'ils volent sur de (relativement) courtes distances ou à l'autre bout de la Terre, les descendants des dinosaures ont développé des comportements migratoires appuyés sur des capacités spécifiques - orientation, vue, olfaction -, et balisé des routes particulières que le réchauffement climatique et l'attractivité des villes nourricières perturbent ou interrompent pour de plus en plus d'espèces.

À

LA REVUE - Dedicée à la nature, à l'aventure et à l'exploration, Reliefs invite des chercheurs, géographes, philosophes, biologistes, artistes ou historiens à nous raconter les mondes d'hier et de demain. Face à la crise écologique, chaque numéro propose une réflexion pluridisciplinaire sur nos relations à la Terre et aux autres êtres vivants.

La revue se décline en collections annuelles : "Explorer les dernières frontières" en 2016, "Horizon" en 2017, "Altitudes" en 2018, "Eau" en 2019, "Feu" en 2020, "Flore" en 2021, "Terre et Eau" en 2022, "Glace" en 2023 et "Eau" en 2024.

L'univers de Reliefs se prolonge dans des cartes anciennes, des carnets de notes, des sérigraphies, des tirages ainsi que des coloriages pédagogiques sur la faune et la flore. Les cartes de la collection Géographie nostalgique sont éditées au format poster, avec une carte au recto et son histoire au verso, et distribuées dans un élégant fourreau. Ces trésors de la cartographie, issus des quatre coins du monde, sont imprimés sur des papiers haut de gamme.

À